Bureau Liber SRL Géomètre - Expert immobilier Devis n° 042 - 19 mars 2025

Rue Emmanuel Mertens, 57 1150 Woluwé-Saint-Pierre amaury@bureau-liber.com +32473264352

Eric Charles Avenue de la princesse, 5 7322 Ville-Pommeroeul

eric@datalayer.io

Numéro d'Identification de la société : 0466961067

# **DEVIS POUR MESURAGE**

## • Plan d'implantation

La délimitation de la propriété suivant limites apparentes;

- Points de niveaux ;
- Relevé des voiries :
- Les équipements;
- Positions des gabarits voisins.

#### • Relevé de chaque niveau

Le tracé et le repérage des éléments structuraux, murs porteurs et cloisons et leurs épaisseurs ;

- Les baies de portes et fenêtres ;
- Le sens d'ouverture des menuiseries ;
- Les niveaux des allèges et linteaux ;
- Les niveaux des planchers :
- Les niveaux sous-poutres et plafonds ;
- Levé de la position des compteurs raccordements eau, gaz, électricité ;
- Levé de la position, des sanitaires et des points d'eau.

Rem : Notre niveau de référence est 10.

#### • Relevé des coupes (1)

Le niveau de référence des coupes d'implantation.

Les épaisseurs et la nature des murs, cloisons, revêtement coupés y compris repérage clair et précis de tous les hors-plomb, hors-équerre, etc.

Rem : Toute couple supplémentaire sera facturée 300€ HTVA.

## • Relevé des façades

La trace des baies des portes, fenêtres (et motifs de châssis);

La trace des soubassements (avec indication du niveau de sol aux extrémités de façades et au seuil d'entrée le cas échéant), corniches, faîtes et toutes les modénatures des façades avec indication des différents types de matériaux.

## • Relevé altimétrique et planimétrique

Relevé des limites apparentes;

Relevé des gabarits des immeubles sur le terrain et des voisins;

Relevé de la végétation;

Relevé des parties minérales et végétales;

Relevé altimétrique.

Montant 3000 €

TVA 21% 630 €

TOTAL 3630 €

# Conditions générales

Les notes de frais et les états d'honoraires sont payables au comptant.

En cas de non-paiement à l'échéance, les montants dus seront augmentés de plein droit et sans mise en demeure, d'une part, d'un intérêt de retard calculé au taux de 10% l'an et d'autre part, d'un montant correspondant à 20% des sommes dues avec un minimum de 125 €. Tout litige sera de la compétence exclusive du Juge de Paix de Woluwé Saint Pierre et des tribunaux de Bruxelles pour ce qui ne serait pas de sa compétence.